



Projet de territoire.

2022 ————— 2026



Construire durablement notre avenir, avec vous.



François DUMON
Président de la
Communauté de
communes Vierzon-
Sologne-Berry

Née le 1^{er} janvier 2013, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry compte aujourd'hui **16 communes** et accueille près de 39 000 habitants. Après plusieurs évolutions récentes (intégration et départ de communes, nouvelle fusion), la Communauté de communes se stabilise et se fédère autour d'un projet de territoire.

Ce document, dont le pilotage a été confié à Fabien Bernagout et Jacques Peskine, vice-présidents, que je remercie, a été préparé avec l'ensemble des élus des communes. Il formalise ainsi **le projet politique commun pour le territoire Vierzon-Sologne-Berry**. En partant de notre principal défi qu'est la déprise démographique, et en nous appuyant sur les nombreuses forces de notre territoire, nous avons élaboré un projet résolument tourné vers l'avenir pour guider notre action pour les prochaines années. **Notre ambition majeure est celle d'une reprise démographique durable.**

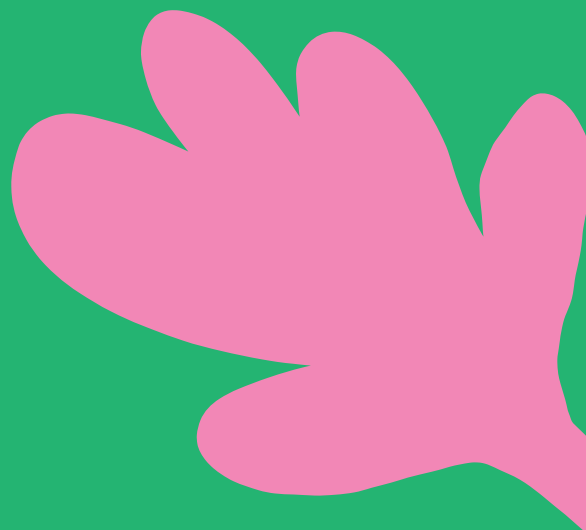
L'élaboration de ce projet de territoire est un acte fort : il formalise l'engagement des élus de la Communauté de communes sur le mandat 2020-2026 et fait office de **document de référence pour l'action communautaire**.

Ce document est tout à la fois la fois **stratégique** – il fixe les orientations de l'action communautaire –, **opérationnel** – il identifie une feuille de route priorisée à court terme (2022/2023) – et **évolutif**, de manière à ajuster au fur et à mesure les actions proposées, ou à en ajouter.

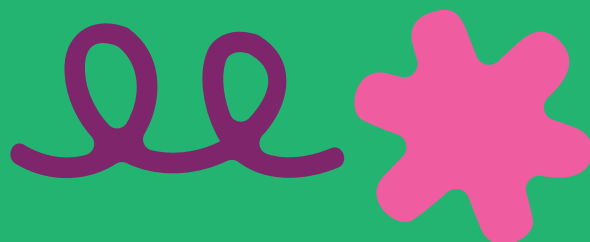
Les étapes du projet



Sommaire



- 04  **Repères**
- 06  **Notre territoire**
- 07  **Notre ambition**
- 08  **Un programme pour guider notre action**
- 09  **Défi 1 : Développer et diversifier le tissu économique et commercial**
- 13  **Défi 2 : Faire du tourisme un atout au service de la qualité de vie et de l'attractivité territoriale**
- 17  **Défi 3 : Préserver les ressources et optimiser leur gestion pour répondre aux enjeux des générations futures**
- 21  **Défi 4 : Offrir à tous un territoire où il fait bon vivre**
- 25  **Modalités de suivi du projet de territoire**
- 26  **Actions CRTE**



Repères

Économie

DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS :

- **12 676** emplois en 2018
dont 11 188 salariés (88,3%)
- **1 002** établissements en 2018
*dont 816 de moins de 10 salariés (81%),
186 avec plus de 10 salariés (19%),
48 avec 50 salariés et plus (5%)*
- Taux de chômage de **11,3 %**
*(8% dans le Cher, moyenne régionale
de 7,3 % et nationale de 7,9 %)*

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Soutien aux structures de développement économique de l'emploi
- Soutien aux structures d'innovation et transfert de technologies, et à la création d'entreprises
- Développement des zones d'activités économiques
- Soutien aux commerces
- Attraction des talents, porteurs de projets, investisseurs

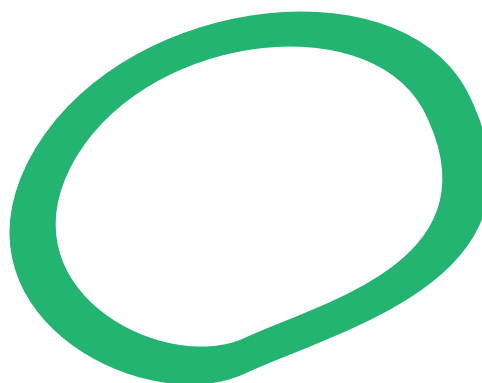
Tourisme

DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS :

- Au cœur d'un nœud autoroutier (**A71, A20 et A85**) et ferroviaire
- **1h30** de Paris par le train
- **13** hôtels en 2021 d'une capacité totale de **407** chambres
- **3** terrains de campings d'une capacité totale de **186** emplacements
- **30** résidences de tourisme et hébergements assimilés

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Gestion de la destination
- Promotion du territoire
- Gestion de certains équipements comme le Centre des congrès de Vierzon



Environnement

DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS :

- **5 838** ha de massifs forestiers
- **20 927** ha d'espaces agricoles
- Un potentiel énergétique estimé à **37,6%** de la consommation d'énergie à horizon 2050
- **2** parcs photovoltaïques ouverts et un 3^e en projet

COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Urbanisme / habitat
- Services de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés
- Services publics d'assainissement non collectif
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Environnement (énergies renouvelables)
- Établissement du PCAET (Plan climat air énergie territorial)
- Économie : économie circulaire, agriculture
- Numérique : énergies renouvelables type smart-grid (ou réseau électrique «intelligent»)

Cadre de vie

DONNÉES ET CHIFFRES CLÉS :

- **38 952** habitants en 2018 dont 30% de moins de 30 ans
- **82 %** des ménages possèdent une voiture, 90% pour les communes plus rurales
- **82,2 %** des déplacements pour se rendre au travail se font par véhicule motorisé
- **7,3 %** des déplacements pour se rendre au travail se font par modes doux (marche à pied ou vélos)
- **10** écoles maternelles, **14** écoles élémentaires, **4** collèges, **2** lycées
- **9** services postaux
- France services
- **1** centre hospitalier

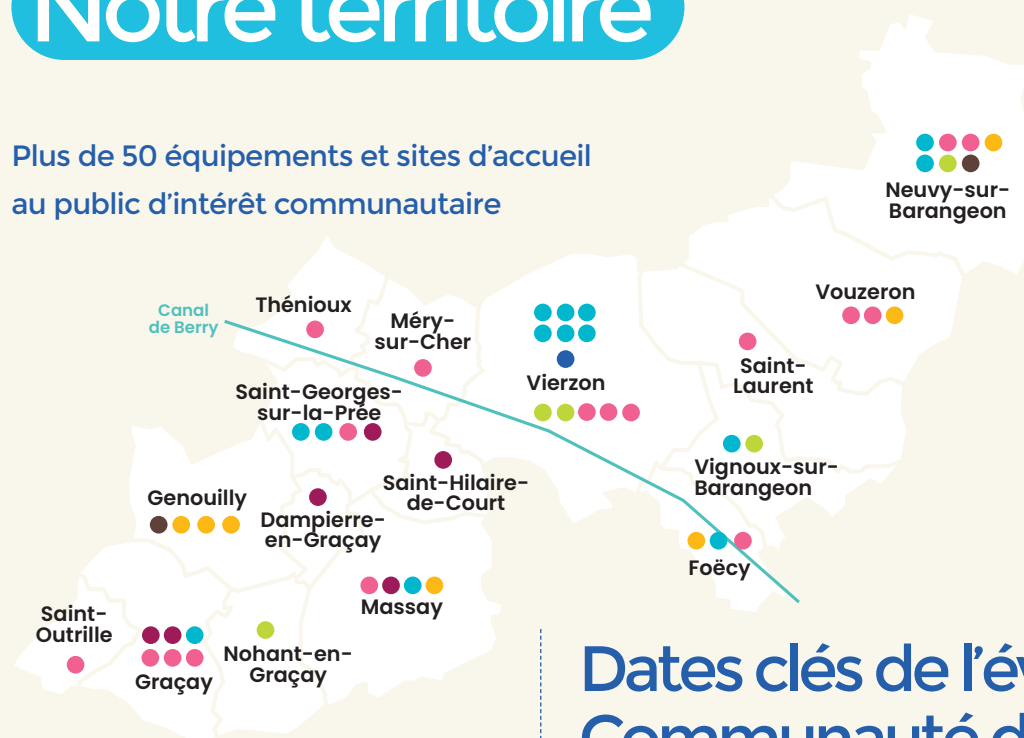
COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Voirie rurale
- Aménagement
- Petite enfance, enfance et jeunesse : crèche, relais petite enfance, multi-accueil, centres de loisirs ...



Notre territoire

Plus de 50 équipements et sites d'accueil
au public d'intérêt communautaire



- **Siège de la Communauté de communes**
- **Développement économique :**
14 parcs d'activité
- **Environnement :** 5 déchetteries
- **Tourisme :**
1 office de tourisme (Vierzon),
1 bureau d'information touristique (Graçay),
1 base de loisirs (Saint-Laurent),
1 gîte de groupe (Vouzeron),
La Maison de l'eau (Neuvy-sur-Barangeon),
1 centre de congrès (Vierzon),
2 campings (Graçay, Neuvy-sur-Barangeon),
2 aires d'accueil pour les camping-cars (Vierzon, Méry-sur-Cher),
1 jardin pédagogique et solidaire (Saint-Outrille), Le Musée de l'ocre (Saint-Georges-sur-La-Prée),
1 gare d'eau « l'Escale » avec location de bateaux (Thénieux),
Le Musée de la photo (Graçay),
L'Abbaye-Saint-Martin (Massay),
Le Musée vivant de la porcelaine (Foëcy)
- **Petite enfance, enfance, jeunesse :**
1 crèche intercommunale (Genouilly),
3 centres de loisirs intercommunaux (Genouilly, Vouzeron, Massay),
2 relais petite enfance intercommunaux (Foëcy, Genouilly),
1 partenariat avec l'ARPE-en-Berry pour un relais petite enfance itinérant
- **Développement rural :**
2 pôles (Genouilly, Neuvy-sur-Barangeon)
- **Loisirs :**
1 médiathèque (Massay),
1 piscine et 1 gymnase (Graçay),
1 city stade (Saint-Hilaire-de-Court),
1 terrain multisports (Dampierre-en-Graçay),
1 city stade (Saint-Georges-sur-La-Prée)

Dates clés de l'évolution de la Communauté de communes

2013

naissance de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry. Elle regroupe **10 communes** : Dampierre-en-Graçay, Genouilly, Graçay, Méry-sur-Cher, Nohant-en-Graçay, Saint-Georges-sur-la-Prée, Saint-Hilaire-de-Court, Saint-Outrille, Thénieux et Vierzon.

2019

intégration de la commune de Foëcy, portant à 11 le nombre de communes associées.

2020

fusion avec la Communauté de communes les Villages de la Forêt qui comprend les communes de Nançay, Neuvy-sur-Barangeon, Saint-Laurent, Vignoux-sur-Barangeon et Vouzeron, auxquelles s'est rajoutée la commune de Massay.

2021

la commune de Nançay quitte le périmètre de l'intercommunalité le 1er janvier.

La Communauté de communes compte aujourd'hui 16 communes et 47 élus communautaires.

Son président est François DUMON depuis juillet 2015.

Avec près de 39 000 habitants, c'est la 2^e intercommunalité du département du Cher.

Notre ambition

une reprise démographique durable, un territoire attractif et offrant une bonne qualité de vie

Face au défi majeur que constitue la déprise démographique du territoire (- 1 948 habitants entre 2013 et 2019), les élus souhaitent **agir pour regagner durablement des habitants**.

La vision cible est celle d'un territoire qui attire (des étudiants, des familles, des commerces, des entreprises, etc.), dont les habitants – et tout particulièrement les jeunes – sont fiers et heureux de leur quotidien. En d'autres mots, que Vierzon-Sologne-Berry **soit un territoire où il fait bon vivre et travailler**.

Le projet de territoire **définit ainsi des priorités** sur les principaux axes d'intervention de la Communauté de communes au service de cette ambition : **économie** (« développer et diversifier le tissu économique »), **tourisme** (« faire du tourisme un atout au service de la qualité de vie et de l'attractivité territoriale »), **environnement** (« préserver les ressources et optimiser leur gestion ») et **services à la population** (« offrir à tous un territoire où il fait bon vivre »).

Enjeux transversaux



L'ATTRACTIVITÉ



LA JEUNESSE



LA FIERTÉ LOCALE

I Projet de territoire. 2022-2026



Un programme pour guider notre action

Notre stratégie s'articule autour de 4 grands défis

Défi 1.

Développer et
diversifier le tissu
économique et
commercial

Défi 2.

Faire du tourisme
un atout au service
de la qualité de vie
et de l'attractivité
territoriale

Défi 3.

Préserver les ressources
et optimiser leur
gestion pour répondre
aux enjeux des
générations futures

Défi 4.

Offrir à tous un
territoire où il fait
bon vivre

Défi 1.

Développer et diversifier le tissu économique et commercial.

À travers le projet de territoire, la Communauté de communes réaffirme son engagement en faveur du développement économique de Vierzon-Sologne-Berry, source d'emploi et d'émancipation pour ses habitants et en particulier pour ses jeunes, enjeu majeur d'attractivité pour les futurs habitants.

Constats / Contexte

Historiquement agricole et industriel, le territoire a connu d'importants revers au fil des bouleversements économiques nationaux (exode rural, désindustrialisation, crises économiques). Reflet de cette histoire économique, le territoire de Vierzon-Sologne-Berry reste marqué par un taux de chômage important (11,3 % en 2021). Les jeunes sont les plus touchés par cette situation.

Pour répondre aux enjeux économiques et commerciaux, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry a fait du développement économique le fer de lance de son action politique, se dotant de compétences-clés.

Depuis quelques années, la collectivité a ainsi su impulser une dynamique économique positive se traduisant notamment par une forte hausse de la création de nouvelles entreprises, principalement individuelles, depuis 2017 (+115). Ainsi, en 2020, ce sont 329 établissements qui ont été créés principalement dans les domaines du commerce, des services, de la construction et de l'industrie.

Les effectifs salariés sur notre bassin d'emplois ont progressé de 2,7 % du 3^e trimestre 2020 au 3^e trimestre 2021 (1,8 % en Région Centre - Val de Loire et 2,4 % en France).



Objectifs

1. Soutenir le développement économique en encourageant les filières clés et en activant tous les leviers disponibles
2. Maintenir le tissu commercial local
3. Accélérer la transition numérique sous toutes ses facettes

Actions

Volet communautaire

Encourager les filières clés

ACTION N°1

Poursuivre le soutien à notre industrie en accompagnant sa mutation et son développement, favoriser et accompagner l'essor de nouvelles activités telles que le numérique et la logistique multimodale (rail, routes...).

Action CRTE : Mise en œuvre du dispositif Territoire d'Industrie

Activer tous les leviers disponibles

ACTION N°2

Une offre foncière et immobilière de qualité pour répondre à la demande d'implantation des entreprises et porteurs de projets économiques incluant la requalification des friches industrielles (ex : Parc technologique de Sologne).

*Actions CRTE : Étude sur la création d'une ZAC à Massay (zone d'activités des Fours),
Viabilisation de terrains zone d'activités
à Neuvy-sur-Barangeon,
Développement des ZAC de Graçay et de Foëcy*

ACTION N°3

Une ingénierie technique et financière renforcée pour permettre l'installation, l'investissement et l'innovation des entreprises locales.

ACTION N°4

Développer une offre de formations, notamment supérieures, et un accompagnement à l'insertion en s'adaptant aux spécificités économiques du territoire.

Maintenir le tissu commercial local

ACTION N°5

Mettre en œuvre les programmes nationaux Action Cœur de Ville et Action Cœur de Bourg.

ACTION N°6

Soutenir les commerces et accompagner l'action de l'OCAV (Office du commerce et de l'artisanat de Vierzon-Sologne-Berry).

Accélérer la transition numérique sous toutes ses facettes

ACTION N°7

Accompagner la digitalisation des commerces, en mettant l'accent sur les zones rurales.

ACTION N°8

Soutenir l'innovation et la formation numérique comme leviers de développement économique.

*Actions CRTE : Aménagement et extension
du Campus numérique (offre de formations
et accompagnement de starts up),
Finalisation de la réhabilitation du clos et couvert du B3*

Volet communal (Actions CRTE)

- **Massay** : Aménagement du centre-bourg
- **Méry-sur-Cher** : Réhabilitation et maintien d'un commerce de proximité
- **Saint-Georges-sur-la-Prée** : Travaux de sécurisation du centre-bourg - Réhabilitation d'un immeuble en centre-bourg pour accueil commerce, cabinets médicaux et salle du conseil municipal
- **Vouzeron** : Réhabilitation d'un immeuble

Objectif 1.1

Soutenir le développement économique en encourageant les filières clés et en activant tous les leviers disponibles

Pour maintenir et développer son activité économique, Vierzon-Sologne-Berry veillera à consolider trois de ses principaux atouts qui font la spécificité du territoire :

- **L'industrie, filière historique**, encore très présente, toujours pourvoyeuse d'emplois (16,3% de l'emploi local, contre 15,5% à l'échelle régionale et 12% à l'échelle nationale) et inscrite dans une dynamique de reconquête (« Territoires d'industrie Berry Sologne » en 2019, « Sites industriels clés en main » et Fabrique prospective « Sites industriels de demain » en 2020) ;
- **La multimodalité et le numérique**, filières émergentes, à haute valeur ajoutée et sources de retombées pour le territoire en matière d'emplois et de notoriété ;
 - La multimodalité, notamment en lien avec la position géographique stratégique du territoire (carrefour autoroutier et ferroviaire) et les initiatives locales (Hub multimodal de Vierzon, pôle poids lourds et logistique de Vierzon...) ;
 - Le numérique, notamment en lien avec le projet de pôle numérique au B3 à Vierzon.

Dans le prolongement de cette ambition de renforcement de son attractivité économique, la Communauté de communes activera trois leviers :

- **Une offre foncière et immobilière de qualité, incluant la revitalisation de friches industrielles**, pour répondre à la demande d'implantation des entreprises et des porteurs de projets économiques ;
- **Une ingénierie technique et financière renforcée** pour permettre l'installation, l'investissement et l'innovation des entreprises locales ;
- **Une offre de formations et un accompagnement à l'insertion adaptés** aux spécificités économiques du territoire.

Action n°1

Poursuivre le soutien à notre industrie en accompagnant sa mutation et son développement, favoriser et accompagner l'essor de nouvelles activités telles que le numérique et la logistique multimodale (rail, routes...)

Action n°2

Une offre foncière et immobilière de qualité pour répondre à la demande d'implantation des entreprises et porteurs de projets économiques, incluant la requalification des friches industrielles (ex : Parc technologique de Sologne)

Action n°3

Une ingénierie technique et financière renforcée pour permettre l'installation, l'investissement et l'innovation des entreprises locales

Action n°4

Développer une offre de formations, notamment supérieures, et un accompagnement à l'insertion en s'adaptant aux spécificités économiques du territoire.

Objectif 1.2

Maintenir le tissu commercial local

La Communauté de communes porte l'ambition de **maintenir le tissu commercial local pour revitaliser le centre-ville de Vierzon et les centres-bourgs** fragilisés par les revers économiques qui ont bouleversé le territoire (à titre d'exemple, 46% des commerces du centre-ville à Vierzon étaient en situation de fragilité en 2020).

Cette ambition conduit à **étendre à toutes les communes de Vierzon-Sologne-Berry** la réflexion engagée par l'inscription de Vierzon dans le programme national « Action Cœur de Ville », et par la création de l'Office du commerce et de l'artisanat de Vierzon et de la SEMVIE.

Cette ambition porte également sur les **zones d'activités** du territoire qui assurent une capacité d'accueil importante.

Objectif 1.3

Accélérer la transition numérique sous toutes ses facettes

La crise sanitaire due à la COVID-19 a montré la **nécessité de disposer sur le territoire d'infrastructures numériques de qualité dans les domaines de l'enseignement et des services**. En effet, le développement des infrastructures numériques permet d'apporter une réponse rapide et efficiente en matière de mise en réseau, de traitement et transmission des données dans ces domaines et plus largement dans l'économie.

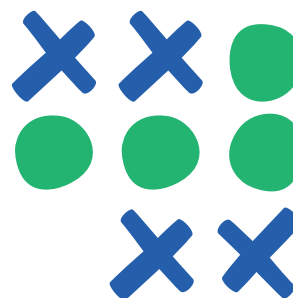
À ce titre, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry vise **le renforcement de la connectivité numérique** (déploiement de la Fibre optique sur tout le territoire via la structure Berry Optique) et **le développement de la numérisation au service de ses habitants**, avec deux principales cibles relatives aux enjeux économiques territoriaux : **les commerces et la formation**.

Action n°5

Mettre en œuvre le programme national « Action Cœur de Ville »

Action n°6

Soutenir les commerces et accompagner l'action de l'OCAV



Action n°7

Accompagner la digitalisation des commerces, en mettant l'accent sur les zones rurales

Action n°8

Soutenir l'innovation et la formation numérique comme leviers de développement économique

Défi 2.

Faire du tourisme un atout au service de la qualité de vie et de l'attractivité territoriale.

À travers le projet de territoire, la Communauté de communes réaffirme son engagement en faveur du développement touristique de Vierzon-Sologne-Berry, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité du territoire, qui permet de développer la fierté des habitants à travers son offre culturelle, de loisirs et d'animation.

Constats / Contexte

Carrefour autoroutier et ferroviaire, le territoire bénéficie d'une position géographique idéale pour capter les flux et les visiteurs.

Possédant de nombreux atouts patrimoniaux, historiques (Ville médiévale de Vierzon et bourgs du Berry), industriels (site Société Française) et fluviaux (Canal de Berry), et naturels (massifs forestiers, vignobles), la Communauté de communes a encouragé la création de la destination « Berry Sologne Tourisme » en adéquation avec la destination départementale « Berry Province ».

La stratégie touristique portée par la Communauté de communes est de positionner notre territoire comme une « destination idéale de court séjour, ressourçante et pleine de surprises au cœur de la nature ».



Objectifs

1. Construire une offre touristique, culturelle, de loisirs et d'animations qualitative et étoffée
2. Affirmer l'image du territoire, développer la notoriété et la fierté
3. Structurer la gouvernance touristique

Actions

Volet communautaire

Construire une offre touristique, culturelle, de loisirs et d'animations qualitative et étoffée

ACTION N°9

Actualiser la stratégie touristique du territoire (quelles nouvelles offres pour quelle nouvelle clientèle touristique ?)

ACTION N°10

Soutenir le développement de l'offre touristique

Action CRTE : Création d'une résidence touristique en lien avec le Canal de Berry

ACTION N°11

Accélérer la création de produits de découverte en lien avec l'Office de tourisme, valorisant les ressources culturelles, naturelles et économiques du territoire

Affirmer l'image du territoire, développer la notoriété et la fierté

ACTION N°12

Mettre en place une démarche de marketing territorial valorisant l'identité du territoire et les offres existantes

ACTION N°13

Créer un outil mutualisé de valorisation de l'offre territoriale

ACTION N°14

Mobiliser les habitants et les socioprofessionnels via l'animation d'un réseau d'ambassadeurs coordonné par l'Office de tourisme

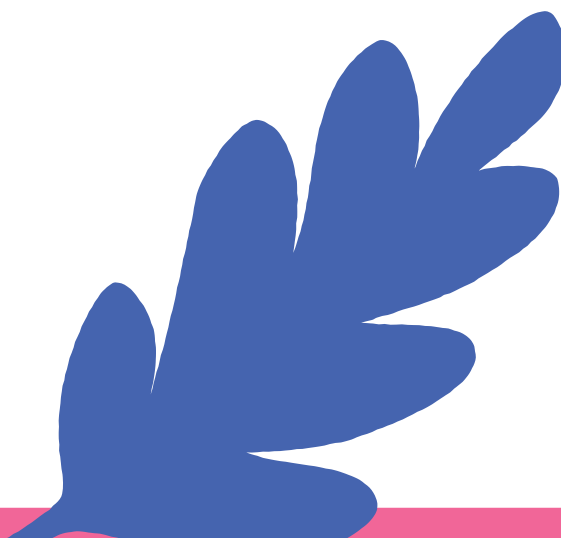
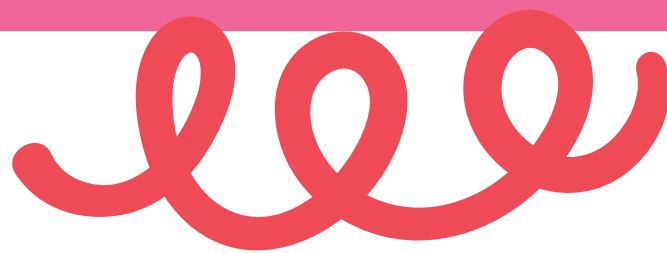
Structurer la gouvernance touristique

ACTION N°15

Organiser la mise en réseau des acteurs du tourisme

Volet communal (Actions CRTE)

- Foëcy : réhabilitation d'un bâtiment communal en hébergement pour les cyclotouristes



Objectif 2.1

Construire une offre touristique, culturelle, de loisirs et d'animations qualitative et étoffée

Pour se montrer attractive face à des destinations proches structurées et établies, la Communauté de communes travaillera à une offre touristique élargie, alliant les nombreux atouts économiques, architecturaux, culturels et naturels du territoire, **en appui sur la destination Berry-Sologne**.

Objectif 2.2

Affirmer l'image du territoire, développer la notoriété et la fierté

La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry est **une collectivité récente** issue de la fusion de plusieurs territoires hétérogènes, qui s'inscrit dans **un écosystème territorial fort**, marqué par l'aire métropolitaine de Bourges.

Pour **construire une identité fédératrice et améliorer l'image et la notoriété du territoire**, tant en direction des publics internes qu'externes, des opérations spécifiques seront engagées.

Des actions de communication auprès des habitants afin de renforcer leur sentiment d'appartenance, asseoir l'attractivité du territoire et confirmer sa place au sein de l'espace interrégional, voire au-delà, seront ainsi menées.

Action n°9

Actualiser la stratégie touristique du territoire (quelles nouvelles offres pour quelle nouvelle clientèle touristique ?)

Action n°10

Soutenir le développement de l'offre touristique

Action n°11

Accélérer la création de produits de découverte en lien avec l'Office de tourisme, valorisant les ressources culturelles, naturelles et économiques du territoire

Action n°12

Mettre en place une démarche de marketing territorial valorisant l'identité du territoire et les offres existantes

Action n°13

Créer un outil mutualisé de valorisation de l'offre territoriale

Action n°14

Mobiliser les habitants et socioprofessionnels via l'animation d'un réseau d'ambassadeurs coordonné par l'Office de tourisme

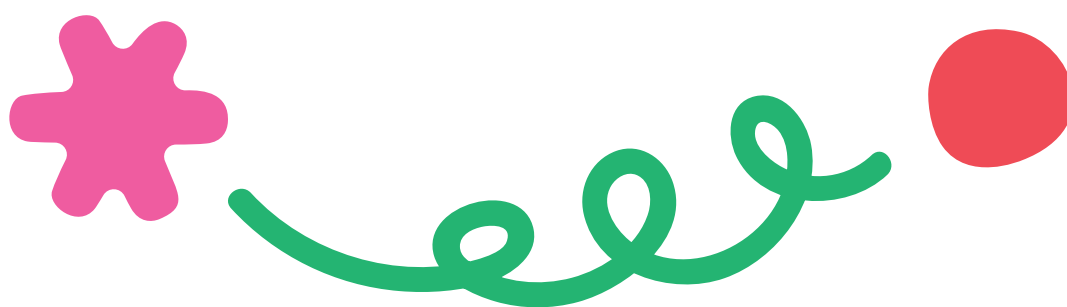
Objectif 2.3

Structurer la gouvernance touristique

Pour répondre aux nouvelles attentes des clientèles touristiques, il est nécessaire de développer des services innovants et de diversifier l'offre. Par l'optimisation de nouvelles compétences tant humaines que territoriales, **la mise en réseau des forces vives** constitue **une forme d'innovation qui permettra de générer attractivité, richesse et emploi sur le territoire.**

Action n°15

Organiser la mise en réseau des acteurs du tourisme



Défi 3.

Préserver les ressources et optimiser leur gestion pour répondre aux enjeux des générations futures.

À travers le projet de territoire, la Communauté de communes réaffirme son engagement en faveur de la **préservation, de l'optimisation et de la valorisation des ressources naturelles** du territoire, qui sont tout à la fois un motif de fierté des habitants, un **facteur d'attractivité** d'une population plus urbaine à la recherche de nature, et **un impératif pour continuer à accueillir demain des habitants et des entreprises.**

Constats / Contexte

La Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry est un territoire de ressources, avec des massifs forestiers et des espaces agricoles importants, et un réseau hydrographique conséquent (Pays des cinq rivières dont le Canal de Berry), constitutifs de son identité et de son histoire.

Consciente des pressions que subissent ces espaces (pollutions, artificialisation, changement climatique) et des opportunités dont elle dispose en termes de développement de nouvelles ressources renouvelables, la Communauté de communes déploie son action en faveur de la transition écologique et énergétique avec pour ambition de réduire l'empreinte du fonctionnement du territoire sur son environnement.



Objectifs

1. Affirmer l'action de la collectivité en faveur de l'éco-exemplarité
2. Accompagner la structuration de la filière déchets
3. S'organiser pour une meilleure gestion collective de la ressource en eau
4. Mettre en œuvre les dispositions légales en matière de documents d'urbanisme

Actions

Volet communautaire

Affirmer l'action de la collectivité en faveur de l'éco-exemplarité

ACTION N°16

Affirmer la continuité de la DDmarche

Accompagner la structuration de la filière déchets

ACTION N°17

Réaliser un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLDPMA)

ACTION N°18

Soutenir l'action des acteurs de l'économie mixte sur la valorisation des déchets du territoire

S'organiser pour une meilleure gestion collective de la ressource en eau

ACTION N°19

Piloter l'étude sur le transfert des compétences eau et assainissement (action CRTE)

Action CRTE : Étude sur le transfert de la compétence eau et assainissement

ACTION N°20

Mettre en place les actions relevant de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), et coordonner l'action en lien avec les territoires de proximité

Mettre en œuvre les dispositions légales en matière de documents d'urbanisme

ACTION N°21

Assurer la bonne articulation des documents d'urbanisme locaux : Plan local d'urbanisme intercommunal-habitat (PLUi-H), le schéma de cohérence territoriale (SCoT) avec les dispositions réglementaires et les ambitions de développement durable inscrites dans les documents supra territoriaux : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

ACTION N°22

Élaborer et mettre en œuvre le Plan climat air énergie territorial (PCAET)

Volet communal (Actions CRTE)

- **Vierzon** : Requalification de l'avenue de la République et des 2 places - Sécurisation du réseau d'eau
Mise en œuvre de l'Agenda 21
- **Saint-Hilaire-de-Court** : Changement de de l'école élémentaire - Rénovation de la lagune des Coutures
Chauffage de la mairie
- **Saint-Georges-sur-la-Prée** : Rénovation énergétique
- **Saint-Outrille** : Remplacement du système de chauffage du restaurant communal par un chauffage plus vertueux et plus économique



Objectif 3.1

Affirmer l'action de la collectivité en faveur de l'éco-exemplarité

Consciente des enjeux de développement durable, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry s'en engagée au cours de ces dernières années dans la mise en œuvre d'une politique environnementale ambitieuse. Cette dernière s'est traduite par la mise en place du **dispositif DDmarche**, qui constitue la feuille de route de développement durable de l'intercommunalité.

Pour réduire encore son empreinte énergétique et carbone, la Communauté de communes entend **poursuivre cette démarche d'éco-exemplarité**.



Action n°16

Affirmer la continuité de la DDmarche



Objectif 3.2

Accompagner la structuration de la filière déchets

Compétente en matière de collecte et de traitement des déchets, la Communauté de communes souhaite mener **une politique plus volontariste en faveur de la réduction des déchets et de leur valorisation.**

Objectif 3.3

S'organiser pour une meilleure gestion collective de la ressource en eau

En vue de la **prochaine prise de compétences eau et assainissement**, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry veillera à la bonne coordination de toutes les parties prenantes et à l'harmonisation des pratiques pour une gestion collective de la ressource en eau la plus optimisée possible.

Objectif 3.4

Mettre en œuvre les dispositions légales en matière de documents d'urbanisme

Pour **atténuer les émissions de gaz à effet de serre** du territoire, **adapter le territoire au changement climatique**, de manière à réduire sa vulnérabilité et en faire un territoire résilient, la Communauté de communes veillera à **traduire dans ses documents d'urbanisme les objectifs chiffrés fixés par la Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 et la Loi énergie-climat de 2019, ainsi que l'objectif national de Zéro artificialisation nette (ZAN) à horizon 2050 inscrit dans la Loi Climat et Résilience de 2021.**

Action n°17

Réaliser un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLDPMA)

Action n°18

Soutenir l'action des acteurs de l'économie mixte sur la valorisation des déchets du territoire

Action n°19

Piloter l'étude sur le transfert des compétences eau et assainissement (*action CRTE*)

Action n°20

Mettre en place les actions relevant de la GEMAPI, et coordonner l'action en lien avec les territoires de proximité

Action n°21

Assurer la bonne articulation des documents d'urbanisme locaux (PLUi-H, SCoT) avec les dispositions réglementaires et les ambitions de développement durable inscrites dans les documents supra territoriaux (SRADDET)

Action n°22

Élaborer et mettre en œuvre le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Défi 4.

Offrir à tous un territoire où il fait bon vivre.

À travers le projet de territoire, la Communauté de communes réaffirme son engagement pour offrir à tous, urbains comme ruraux, un territoire où il est facile de se déplacer et d'accéder à des services du quotidien. Il s'agit là d'un prérequis pour maintenir la jeunesse sur le territoire, et pour attirer de futurs habitants.

Constats / Contexte

Le territoire offre à ses habitants de nombreux services assurant un cadre de vie qualitatif : vie associative dynamique, nombreux équipements culturels et sportifs, organisation d'événements à rayonnement extra communautaire, existence de services publics structurants, etc.

Pour autant la Communauté de communes fait face à plusieurs enjeux :

- Les mobilités et leur développement en favorisant leur durabilité, dans un territoire encore très fortement dépendant de la voiture avec 82%* des ménages possédant une voiture, et même 90% pour les communes plus rurales
- Le maintien d'un maillage de services du quotidien en confortant la ville-centre et en accompagnant des opérations de développement ou de maintien de services de proximité dans les centres-bourgs ; y compris l'offre d'accueil et d'animation à destination des enfants et jeunes du territoire.



Objectifs

1. Favoriser les mobilités durables et représentant une alternative à l'usage de la voiture individuelle
2. Faciliter l'accès aux services et infrastructures existantes sur le territoire
3. Agir en faveur de l'enfance et de la jeunesse

Actions

Volet communautaire

Favoriser les mobilités durables et représentant une alternative à l'usage de la voiture individuelle

ACTION N°23

Définir un plan de mobilité territorial en lien avec la Région

ACTION N°24

Encourager la pratique du covoiturage et de l'autopartage

ACTION N°25

Poursuivre le déploiement des points de recharge pour véhicules électriques et créer des points de recharge pour véhicules hydrogène

ACTION N°26

Encourager et faciliter la pratique du vélo sur le territoire

ACTION N°27

Poursuivre les actions d'influence en faveur du maintien des lignes ferroviaires régionales et nationales

Faciliter l'accès aux services et infrastructures existantes sur le territoire

ACTION N°28

Permettre l'accès de tous aux services publics avec le dispositif France Services

ACTION N°29

Renforcer l'offre de santé en lien avec la Région, le Département, le PETR, les communes et le GIP Santé

Agir en faveur de l'enfance et de la jeunesse

ACTION N°30

Préserver le maillage et la qualité de l'accueil des structures dédiées à l'enfance et la jeunesse

Action CRTE : Création d'un accueil de loisirs intercommunal à Vouzeron

ACTION N°31

Créer un parcours artistique et culturel avec les réseaux d'écoles

Volet communal (Actions CRTE)

- **Vierzon** : Plan de rénovation des écoles élémentaires et maternelles - Reconquête d'îlots insalubres en centre-ville - Réhabilitation extension cuisine centrale - Construction d'une halle de sports collectifs - Réhabilitation thermique et mises aux normes des équipements sportifs - Création de six petites résidences pour personnes âgées - Création d'un port urbain - Mise en œuvre du Contrat local de santé, du Nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU), du dispositif Action Cœur de Ville, d'une OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain)
- **Neuvy-sur-Barangeon** : Réhabilitation des salles de classes pour l'école élémentaire et aménagement d'une nouvelle salle - Construction pour l'école élémentaire d'une nouvelle cuisine et d'une salle de restauration
- **Thénioux** : Aménagement d'un espace intergénérationnel sur le site de L'Escale
- **Vouzeron** : Rénovation et extension de la salle des fêtes
- **Saint-Hilaire-de-Court** : Construction d'un atelier municipal et d'un espace de stockage
- **Nohant-en-Graçay** : Démolition de bâtiments dans le cadre de la création d'un Jardin des cinq sens
- **Saint-Outrille** : Création d'une station de fitness d'extérieur dans le parc de la commune

Objectif 4.1

Favoriser les mobilités durables et représentant une alternative à l'usage de la voiture individuelle

Les mobilités et leur développement constituent un enjeu majeur pour le territoire ; sans elles, pas d'accès aux services, de solidarité, de cohésion sociale et d'équilibre territorial. Au carrefour de voies structurantes et à dominante rurale, la mobilité sur le territoire est encore fortement liée à l'usage de la voiture individuelle thermique, avec des flux essentiellement concentrés vers la ville-centre de Vierzon.

Le territoire dispose toutefois d'alternatives à la voiture individuelle thermique pour les mobilités externes, notamment via le ferroviaire (TER régionaux avec connexion à Paris en 1h30), et internes, via **un réseau de transports en commun et collectifs et de voies douces**.

Pour en développer la pratique et la diffuser à toutes ses communes, même les plus éloignées, la Communauté de communes mènera **une réflexion globale et partagée en lien avec la Région Centre-Val de Loire, désormais dotée de la compétence mobilité**, et son réseau de partenaires, quant à l'optimisation de l'accessibilité et des mobilités durables. Elle veillera à impulser une politique de mobilité en faveur de **la réduction des déplacements individuels, le développement des mobilités de courtes distances, de l'usage de transports en commun et collectifs, de complémentarité entre les différents modes de transport**.

Action n°23

Définir un plan de mobilité territorial en lien avec la Région

Action n°24

Encourager la pratique du covoiturage et de l'autopartage

Action n°25

Poursuivre le déploiement des points de recharge pour véhicules électriques et créer des points de recharge pour véhicules hydrogène

Action n°26

Encourager et faciliter la pratique du vélo sur le territoire

Action n°27

Poursuivre les actions d'influence en faveur du maintien des lignes ferroviaires régionales et nationales

Objectif 4.2

Faciliter l'accès aux services et infrastructures existantes sur le territoire

Le niveau de services sur le territoire est relativement élevé, avec des équipements culturels importants, des équipements sportifs et des services publics structurants. Toutefois, le territoire est marqué par une certaine fragilité de l'offre de services de proximité et de concentration de ces derniers dans la ville-centre.

Dans ce contexte, la Communauté de communes veillera à **maintenir un maillage de services de proximité du quotidien sur l'ensemble du territoire**, avec deux principales focales : **les services publics et la santé**.

Objectif 4.3

Agir en faveur de l'enfance et de la jeunesse

Confrontée à un enjeu d'attractivité résidentielle et de renouvellement de sa population, la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry **fera de l'enfance et de la jeunesse une priorité**, en renforçant et développant ses actions en faveur des structures et activités dédiées sur son territoire.

Action n°28

Permettre l'accès de tous aux services publics avec le dispositif France Services

Action n°29

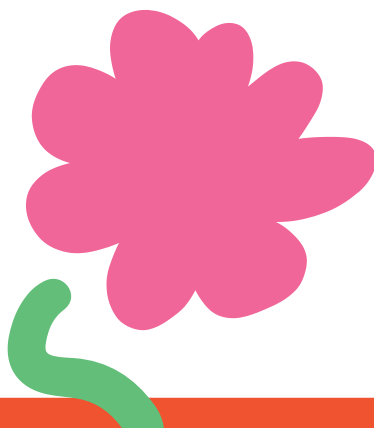
Renforcer l'offre de santé en lien avec la Région, le Département, le PETR, les communes et le GIP Santé

Action n°30

Préserver le maillage et la qualité de l'accueil des structures dédiées à l'enfance et la jeunesse

Action n°31

Créer un parcours artistique et culturel avec les réseaux d'écoles



Modalités de suivi



Le projet de territoire Vierzon-Sologne-Berry est adossé à un **dispositif de suivi souple et agile** pour permettre aux élus de piloter sa mise en œuvre et de la restituer aux citoyens.

Ainsi, le projet de territoire fera l'objet d'un **suivi annuel** associant le Conseil de développement local, et qui permettra de :

- Faire le bilan de la mise en œuvre du projet de territoire (bilan des « actions envisagées »)
- Identifier de nouvelles actions à valoriser dans le projet de territoire
- Faire évoluer, le cas échéant, ses objectifs en fonction des besoins, des projets, du contexte, territorial, etc.
- Porter une appréciation globale sur l'atteinte des différents objectifs et défis identifiés dans le document

Concrètement, il s'agira, tous les ans, de :

- 1) Collecter les informations relatives à la mise en œuvre du projet de territoire et aux nouvelles actions qui pourraient être valorisées dans ce cadre (auprès des services, consolidation dans un document unique)
- 2) Restituer ces éléments en conseil communautaire et animer un échange : y a-t-il des évolutions à apporter ? Au niveau des actions, des objectifs ou des défis ?
- 3) Rédiger une courte note de synthèse / bilan pour communication externe



	AXE THÉMATIQUE	ACTION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	CALENDRIER DE RÉALISATION
DÉFI 1 / objectif 1	DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION	Politique publique Mise en œuvre du dispositif Campus connecté	CDC VSB		2020-2025
DÉFI 1 / objectif 1 (avec action 1)	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Politique publique Mise en œuvre du dispositif Territoire d'Industrie	CDC VSB		2019-2022
DÉFI 1 / objectif 2	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Étude sur la création d'une ZAC à Massay - zone d'activités des Fours	CDC VSB	100 000 € HT	2022-2023
DÉFI 1 / objectif 2	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Viabilisation de terrains zone d'activités de la Croix Chaptal à Neuvy-sur-Barangeon	CDC VSB	200 000 € HT	2022-2023
DÉFI 1 / objectif 3	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Aménagement du Campus numérique	CDC VSB	4 011 000 € HT	2021-2023
DÉFI 1 / objectif 3	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Extension du Campus numérique	CDC VSB	1 000 000 € HT	2024-2025
DÉFI 1 / objectif 3	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	Finalisation de la réhabilitation du clos et couvert du B3	CDC VSB	4 500 000 € HT	2022-2025
DÉFI 1	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	Aménagement de centre-bourg	Commune de Massay	891 000 € HT	2022-2025
DÉFI 1	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	Réhabilitation et maintien d'un commerce de proximité	Commune de Méry-sur-Cher	480 000 € HT	2022-2024
DÉFI 1	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Réhabilitation d'un immeuble en centre- bourg pour accueil commerce, cabinets médicaux et salle du conseil municipal	Commune de Saint-Georges- sur-la-Prée	300 000 € HT	2023-2025
DÉFI 1	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Travaux de sécurisation du centre-bourg	Commune de Saint-Georges- sur-la-Prée	100 000 € HT	2023-2025
DÉFI 1 / objectif 1	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	Création d'une résidence touristique en lien avec le Canal de Berry	CDC VSB	2 500 000 € HT	2023-2025
DÉFI 2	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	Réhabilitation d'un bâtiment communal en hébergement cyclotouristes	Commune de Foëcy	500 000 € HT	2022-2024
DÉFI 3		Étude sur le transfert de la compétence eau et assainissement	CDC VSB	1 000 000 € HT	2022-2025
DÉFI 3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	Requalification de l'avenue de la République et des 2 places	Ville de Vierzon	4 300 000 € HT	2023-2024
DÉFI 3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	Sécurisation du réseau d'eau	Ville de Vierzon	2 500 000 € HT	2022-2025
DÉFI 3	COHÉSION SOCIALE ET TERRITOIRE	Politique publique Mise en œuvre de l'Agenda 21	Ville de Vierzon	40 000 € HT	-
DÉFI 3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	Changement de chauffage de la mairie	Commune de Saint-Hilaire- de-Court	4 500 000 € HT	2022-2024
DÉFI 3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	Rénovation énergétique de l'école élémentaire	Commune de Saint-Georges- sur-la-Prée	180 000 € HT	2023-2025
DÉFI 3	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	Rénovation de la lagune des Coutures	Commune de Saint-Georges- sur-la-Prée	180 000 € HT	2022-2024

	AXE THÉMATIQUE	ACTION	MAÎTRE D'OUVRAGE	MONTANT € HT (ou TTC si pas de récupération de TVA)	CALENDRIER DE RÉALISATION
DÉFI 4 / objectif 3	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Création d'un accueil de loisirs intercommunal à Vouzeron	CDC VSB	1 300 000 € HT	2022-2023
DÉFI 4	ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE DES TERRITOIRES	Politique publique Mise en œuvre du NPRU	Ville de Vierzon / CDC VSB		2020-2026
DÉFI 4	ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE DES TERRITOIRES	Politique publique Mise en œuvre du dispositif Action Cœur de Ville	Ville de Vierzon / CDC VSB		2018-2025
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Réhabilitation extension cuisine centrale	Ville de Vierzon	2 500 000 € HT	2025-2026
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Construction d'une halle de sports collectifs	Ville de Vierzon	5 400 000 € HT	2025-2026
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Création de six petites résidences pour personnes âgées	Ville de Vierzon	4 800 000 € HT	2025-2026
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Politique publique Mise en œuvre du Contrat local de santé	Ville de Vierzon		2021-2025
DÉFI 4	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	Reconquête d'îlots insalubres en centre-ville	Ville de Vierzon	5 000 000 € HT	2024-2026
DÉFI 4	ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	Création d'un port urbain	Ville de Vierzon	5 400 000 € HT	2025-2026
DÉFI 4	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	Plan de rénovation des écoles élémentaires et maternelles	Ville de Vierzon	8 700 000 € HT	2022-2026
DÉFI 4	TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE	Réhabilitation thermique et mises aux normes des équipements sportifs	Ville de Vierzon	4 000 000 € HT	2022-2026
DÉFI 4	ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE DES TERRITOIRES	Politique publique Mise en œuvre d'une OPAH-RU	Ville de Vierzon		2018-2033
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Réhabilitation des salles de classes pour école élémentaire et aménagement d'une nouvelle salle	Commune de Neuzy-sur- Barangeon	400 000 € HT	2023 - 2024
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Construction pour école élémentaire d'une nouvelle cuisine et salle de restauration	Commune de Neuzy-sur- Barangeon	800 000 € HT	2022 -2023
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Construction d'une nouvelle école élémentaire	Commune de Saint-Laurent	1 100 000 € HT	2022 -2024
DÉFI 4	ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE DES TERRITOIRES	Aménagement d'un espace intergénérationnel sur le site de L'Escale	Commune de Thénieux	58 334 € HT	2023-2024
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Rénovation et extension de la salle des fêtes	Commune de Vouzeron	550 000 € HT	2023-2024
DÉFI 4	COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE	Construction d'un atelier municipal et d'un espace de stockage	Commune de Saint-Hilaire- de-Court	450 000 €	2022-2024
DÉFI 4	ATTRACTIVITÉ ET CADRE DE VIE DES TERRITOIRES	Démolition bâtiments dans le cadre de la création d'un Jardin des Cinq Sens	Commune de Nohant-en- Graçay	36 707 €	2022-2023



Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry

2 rue Blanche Baron • 18100 VIERZON
Tél. 02 48 71 35 78 • contact@cc-vierzon.fr